CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
GRAND PARIS

www.capeb-grandparis.fr

Membre de l'union des entreprises de proximité U2P

QUALIFICATION
Edition janvier 2019

Pour mes clients,

Pour moi,

Je deviens

RGE RECONNU GARANT ENVIRONNEMENT

GUIDE PRATIQUE

POUR TOUS MÉTIERS

TRAVAUX D'AMELIORATION ENERGETIQUE

ENERGIES RENOUVELABLES

CAPEB
CHAMBRE SYNDICALE DES ARTISANS ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
28 bis, rue Sorbier – 75020 Paris – Tél. : 01 53 20 69 69 – Fax : 01 45 26 09 33 / 01 53 20 69 79
E-mail : info@capeb-grandparis.fr – N° Siret : 304 455 066 00023 – NAF : 9411 Z

RGE, C'EST QUOI ?

Cette mention, qui s'ajoute à une qualification existante, permet d'identifier les professionnels dont la compétence est reconnue en matière de rénovation énergétique des bâtiments ou d'installation d'équipements utilisant les énergies renouvelables.

POURQUOI DEVENIR RGE ?

Pour faire bénéficier vos clients du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), de l'Eco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ), des Certificats d'économies d'énergie (CEE) et d'autres aides financières.

En savoir plus

EXCLUSIVITÉ Adhérents

Consultez le CAP Energies Bat' (édition juin 2018)

UNE FOIS QUALIFIE *« RGE »*,
VOUS OBTIENDREZ UN CERTIFICAT DE QUALIFICATION
ET SEREZ CONNU ET RECONNU COMME UN PROFESSIONNEL QUALIFIE
POUR LES TRAVAUX D'ECO-RENOVATION !

« UNE RECONNAISSANCE

ET UNE VALORISATION

POUR MON ENTREPRISE »

LES DIFFERENTS SIGNES DE QUALITE RGE !

Les ECO Artisans® sont avant tout des entreprises artisanales du bâtiment en mesure de faire une offre globale en matière de rénovation énergétique dans 1 ou 6 domaines d'activité. www.eco-artisan.net/description-eco-artisan

Cette qualification « *métiers* » s'applique à un domaine d'activité donné et à un niveau de technicité défini par la nomenclature QUALIBAT.
www.qualibat.com/maitre-douvrage/nomenclature/recherche

Chauffage + Chaudières à condensation + Chaudières à micro-cogénération
(hors énergies renouvelables)

Solaire thermique
(Installation de chauffe-eaux solaires individuels et systèmes solaires combinés)

Solaire photovoltaïque
(Installation de panneaux solaires produisant de l'électricité)

Aérothermie et géothermie
(Installation de pompes à chaleur)

Bois-énergie
(Installation d'appareils indépendants et de chaudières)

https://www.qualit-enr.org/professionnels/quelle-qualif/accueil

Travaux électriques en matière d'efficacité énergétique et/ou d'installation des énergies renouvelables
http://www.qualifelec.fr/qualifications-qualifelec/qualifications-rge

CONTACT : Aïda Marzouki du Service qualification
01 53 20 69 67 / aida.marzouki@capeb-grandparis.fr

3 ETAPES

APRES UN COURT DIAGNOSTIC ET AVOIR CHOISI LA (LES) QUALIFICATION(S)

POUR DEVENIR RGE !

ETAPE 1

FORMATION FEE Bat RENOVE + REUSSITE AU QCM
(Questionnaire à choix multiples)
TRAVAUX D'AMELIORATION ENERGETIQUE

ENERGIES RENOUVELABLES : Formation ENergies Renouvelables (EnR) en fonction du type d'énergie lié à votre activité + Réussite au QCM

ETAPE 2

CONSTITUEZ LE(S) DOSSIER(S) DE DEMANDE(S) DE QUALIFICATION (S) auprès de la CAPEB

ETAPE 3

EXAMEN DE VOTRE (VOS) DOSSIER(S) DE QUALIFICATION par la Commission d'attribution de l'organisme délivrant la (les) qualification(s) : QUALIBAT, QUALIFELEC, QUALIT'EnR,…
Validation pour un durée de 4 ans* avec un certificat annuel
(*probatoire de 2 ans selon certains critères)

La CAPEB m'accompagne pour la :

prise en charge de la formation :
Contact : Nathalie POITOU
01 53 20 69 65
n.poitou@capeb-grandparis.fr

confection du dossier de qualification :
Contact : Aïda MARZOUKI
01 53 20 69 67
aida.marzouki@capeb-grandparis.fr

focus *SUR…*

ECO ARTISAN®, C'EST QUOI ?

La qualification n°8611 *« RGE » – Efficacité Énergétique ECO Artisan® »,* délivrée aux entreprises artisanales du bâtiment qui s'engagent à respecter le référentiel QUALIBAT relatif à l'amélioration des performances énergétiques des logements dans leurs ensembles.

Elle est délivrée par QUALIBAT, organisme indépendant et accrédité par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) qui contrôle, en particulier sur chantier, le respect des engagements pris par l'entreprise.

LE RESPECT D'UNE CHARTE AVEC 3 ENGAGEMENTS !

1. Proposer à ses clients une évaluation thermique de leur logement
2. Conseiller à ses clients des techniques cohérentes améliorant l'efficacité énergétique de leur logement
3. Proposer des solutions adaptées et efficaces dans son corps de métier (nouveaux matériaux,…)

ÇA FAIT LA DIFFERENCE !

- Ne pas multiplier les dossiers de demande(s) de qualification métiers
- Intégrez le réseau ayant le plus d'entreprises artisanales qualifiées RGE
- Profitez d'une formidable opportunité de développement sur le marché de la rénovation énergétique
- Satisfaire les demandes de vos clients en matière de performance énergétique
- Valorisez vos compétences tout en restant indépendant !

Plus d'infos www.eco-artisan.net/description-eco-artisan

LE SAVIEZ-VOUS ?

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES FORMATIONS POUR DEVENIR « *RGE* » ?

Cap Economies d'énergie du Batiment
CAPECOBAT

- Parcours de formations,
- Catalogue formation,
- Le MOOC

CLIQUEZ ICI POUR EN SAVOIR PLUS

« Dès que je deviens RGE je pourrais accéder via CAPECOBAT à d'autres marchés ! »

Cap Economies d'énergie du Batiment
CAPECOBAT

Un dispositif pour répondre aux enjeux de la rénovation énergétique des logements sociaux

3 bonnes raisons pour rejoindre la communauté www.capecobat.fr

- **Accédez GRATUITEMENT à un programme** de formations et à des outils innovants
- **Profitez des opportunités** du marché de la rénovation énergétique des logements sociaux
- **Échangez et enrichissez votre expérience** sur le réseau social CAPECOBAT www.capecobat.fr/se-former-a-la-renovation-energetique-en-logement-socialhttps://www.capecobat.fr/capecobat/inscription.html

FAITES LA DIFFÉRENCE!

« Bénéficiez de toute l'aide de la CAPEB en devenant Adhérent !

Contacts : Eric DIELAINE
01 53 20 69 68
eric.dielaine@capeb-grandparis.fr

Cinthya MAC-LIER
01 53 20 69 72
cinthya.maclier@capeb-grandparis.fr